

Altens s'engage dans le développement de l'autoconsommation collective pour les collectivités locales

ALTENS, expert en solutions bas-carbone, renforce son engagement environnemental en accompagnant les communes dans leurs projets d'autoconsommation collective, notamment par l'installation d'ombrières photovoltaïques en monobloc béton auto-lesté, sans fondation.



ALTENS accélère ses projets de solarisation en proposant aux collectivités une solution clé en main en tiers-investissement. Son offre PUR-SUN permet aux collectivités de valoriser leur consommation d'énergie verte en autoconsommation collective (ACC). Ce dispositif partage la production des centrales

photovoltaïques avec plusieurs consommateurs distincts, intégrés au patrimoine des collectivités. Pour chaque projet d'ACC, ALTENS propose une solution hybride combinant autoconsommation collective et individuelle (ACC et ACI), garantissant une distribution directe de l'énergie aux consommateurs proches du site de production.

L'autoconsommation collective : une solution écologique et économique

« Les collectivités sont en première ligne pour décarboner leurs territoires et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Elles sont également attendues pour accélérer la solarisation dans les zones dédiées aux énergies renouvelables. C'est dans ce contexte qu'ALTENS élargit ses offres de décarbonation, notamment avec PUR-SUN, pour favoriser l'autoconsommation collective au service de nos territoires », explique Étienne Valtel, Directeur général d'ALTENS. Grâce à cette approche, les communes bénéficient d'une énergie renouvelable et locale à un tarif optimal, ce qui leur permet de réduire durablement leur empreinte carbone tout en maîtrisant le coût de leurs factures d'électricité sur plusieurs années.

Pour assurer un approvisionnement énergétique local et optimal, les projets d'autoconsommation collective doivent respecter des règles spécifiques. Ainsi, les points de

soutirage et d'injection doivent se situer sur le réseau public basse tension et répondre à des critères géographiques et de puissance :

- Distance maximale : 2 km entre les deux points les plus éloignés.
- Possibilité de dérogation pour les zones peu denses* : jusqu'à 10 km en zone rurale ou périurbaine, et jusqu'à 20 km en zone rurale isolée.
- Puissance cumulée maximale de production : 3 MW (ou 0,5 MW pour les zones non interconnectées).

ALTENS déploie une solution d'ombrières photovoltaïques en béton auto-lestées dans le cadre de son offre PUR-SUN

Pour répondre aux besoins de solarisation des entreprises et des collectivités, ainsi qu'aux exigences de la loi APER, ALTENS propose une solution clé en main pour la construction de centrales photovoltaïques sur les parkings. Les ombrières photovoltaïques en béton, auto-lestées et sans fondations, présentent de nombreux avantages : des coûts et des délais d'installation réduits, ainsi qu'un impact minimal sur les infrastructures existantes.

Fabriquées à partir de matériaux non corrosifs, ces ombrières en béton sont particulièrement adaptées aux environnements exposés à l'air marin et aux conditions climatiques difficiles. Elles offrent une longévité exceptionnelle sans nécessiter de maintenance lourde, constituant ainsi une alternative robuste et économique aux structures en acier galvanisé.

ALTENS propose ainsi une gamme complète d'ombrières répondant aux différents besoins de ses clients, qui peuvent choisir entre des structures en béton auto-lestées et des ombrières métalliques galvanisées, pour des solutions sur-mesure en autoconsommation collective.

Altens investit en faveur du photovoltaïque

Dans un contexte économique tendu, Altens a souhaité renforcer sa position de partenaire de la décarbonation en intervenant en tant que tiers investisseur. L'entreprise a donc décidé d'investir pour soutenir les projets de solarisation. ALTENS, en mettant à disposition ses centrales photovoltaïques, s'assure de la bonne gestion financière, légale et réglementaire de ses projets. Du développement à la maintenance, ALTENS intègre toutes les activités inhérentes nécessaires à la contractualisation des contrats PPA (« power purchase agreement »), de couplage et de mise à disposition, ainsi que des baux emphytéotiques. Les clients d'Altens pourront par conséquent préserver leur capacité d'investissement et bénéficier immédiatement d'un gain financier dès la mise en service de l'installation.

« Avec cet engagement, ALTENS renforce sa position d'acteur clé de la décarbonation en aidant les collectivités à adopter un modèle énergétique résilient et durable, en accord avec

les enjeux écologiques actuels. Nos ombrières photovoltaïques en béton auto-lestée, sans fondation, apportent une réponse rapide et pérenne aux collectivités dans leur transition énergétique », déclare Etienne Valtel.

**Sur demande motivée de la « Personne Morale Organisatrice » (PMO) de l'opération d'autoconsommation collective auprès du ministre chargé de l'énergie.*

À propos d'Altens www.altens.fr

ALTENS, distributeur indépendant et spécialiste des énergies bas-carbone, propose une offre complète et unique en France de carburants alternatifs non fossiles ainsi que d'infrastructures de recharge électrique, afin de soutenir les entreprises et les collectivités dans leur transition vers des solutions plus durables. Basée à La Rochelle, notre équipe s'engage quotidiennement dans la décarbonation de ses clients. Certifiée ISO 9001 et distinguée par la médaille Silver d'EcoVadis, ALTENS voit ses efforts et ses standards en matière de transition énergétique reconnus au niveau national.

Avec la certification ISCC, ALTENS garantit une traçabilité optimale, de la production ou collecte de matière première jusqu'à la livraison client. Forte de cinq dépôts de stockage stratégiquement situés en France, l'entreprise intègre également une activité de transport pour sécuriser et fiabiliser ses livraisons.

ALTENS offre à ses clients un accompagnement sur mesure grâce à la plateforme MyAltens, permettant une gestion précise de la traçabilité, de la durabilité et de l'empreinte carbone de leurs activités.

Altens ne se contente néanmoins pas de fournir des énergies bas-carbone mais aussi, et surtout, de proposer les solutions de décarbonation les plus adaptées à chaque entreprise, et leur apporter de la visibilité sur l'évolution réglementaire du marché. La mission d'Altens consiste également à renseigner et conseiller les agents économiques professionnels sur les carburants alternatifs selon leurs usages. L'entreprise participe également à la structuration du marché en partageant son expertise et son expérience avec les décideurs notamment sur les évolutions en matière de nouvelles énergies et technologies.

Contacts presse Altens :

FD Communication

Raphaëlle Roudet – raphaelle.fdccommunication@gmail.com

Mike Beuve – mike.fdccommunication@gmail.com